

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REPRISE DE SON ANCIENNETE MILITAIRE
à transmettre à la DRHFPNC sous le couvert hiérarchique de votre employeur

Références statutaires :

- Délibération n° 66/CP du 10 mai 1989 *relative à la prise en compte de l'ancienneté militaire ;*
- délibération n° 61 du 13 janvier 2005 *relative à la prise en compte de l'ancienneté militaire dans la fonction publique des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics.*

1- DEFINITION ET CONDITIONS STATUTAIRE

Une bonification d'ancienneté militaire peut être octroyée aux fonctionnaires ayant effectué leur service militaire en qualité de non officiers engagés et sous-officiers de carrière.

Cette bonification est accordée lors de l'accès à un corps ou cadre d'emplois :

- de catégories C et D, pour sa durée effective jusqu'à concurrence de 8 ans ;
- de catégorie B, pour la moitié de sa durée effective jusqu'à concurrence de 4 ans.

2- DEMANDE DE L'AGENT (à remplir par l'agent)

Prénom/Nom :

Corps/Cadre d'emploi :

Emploi occupé :

Catégorie : B C

Au sein de la :

Fonction publique de la Nouvelle-Calédonie

Fonction publique communale

Employeur :

Je sollicite le bénéfice d'une bonification d'ancienneté militaire dans le cadre de mon recrutement

Je ne sollicite pas le bénéfice d'une bonification d'ancienneté militaire dans le cadre de mon recrutement

Je reconnais être informé(e) que cette reprise d'ancienneté ne peut être effectuée qu'à la titularisation et ne pourra en aucun cas être sollicitée en cours de carrière.

Date :

Signature :

3- PIECES A FOURNIR PAR L'AGENT

Certificat de position militaire (avec dates d'entrée et de sortie)

OU

Certificat de préparation à la défense (CIPAPD)

OU

Certificat de pratique professionnelle (avec dates d'entrée et de sortie)

OU

Etat signalétique des services

4- DECISION DU PRESIDENT DU GOUVERNEMENT / MAIRE

Octroi

Rejet

Motif(s) de rejet :

Date :

Signature :

 **Cette demande doit être réceptionnée à la DRHFPNC (soit par dépôt ou envoi postal au 18 avenue Paul Doumer BP M2 - 98849 Nouméa Cedex, soit par mail : sgsf.drhfpnc@gouv.nc avec en objet : demande de bonification d'ancienneté)**

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné aux services de la DRHFPNC pour assurer la gestion de votre carrière. Les destinataires des données sont votre employeur d'origine et les services de la DRHFPNC. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la DRHFPNC. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.